France-Corée, des défis communs

Une délégation du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire s'est rendue en Corée du Sud les 19 et 20 juin 2024, à l'occasion de la 4e réunion du comité de coopération agricole franco-coréen.

Des représentants des directions d'administration centrale du Ministère français de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire se sont rendus à Sejong en Corée du Sud afin de rencontrer leurs homologues du Ministère coréen de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales à l'occasion de la 4e réunion du comité de coopération agricole franco-coréen. Initié en 2011 et reconduit en 2018 puis 2019, ce comité a pour objectif de croiser les regards sur les contextes, enjeux et politiques publiques agricoles et sanitaires des deux pays.

Des politiques agricoles face à des défis communs

La France et la Corée du Sud font face à des défis communs dans le domaine agricole, que ce soit en matière de

sécurisation du revenu des agriculteurs (la Corée souligne un décrochage, ces dernières années, des revenus des ménages agricoles par rapport aux ménages urbains), de sécurité et de souveraineté alimentaires (la Corée vise une augmentation de ses taux d'auto-suffisance en céréales et soja), d'adaptation des systèmes agricoles au changement climatique couplée à un objectif de neutralité carbone, ou de renouvellement des actifs agricoles (la part des plus de 65 ans représentaient 44% des agriculteurs coréens en 2018 contre 5% en 1970) et d'attractivité des zones rurales afin de limiter la déprise agricole.

En particulier, la partie coréenne a pu mettre en avant sa politique de revitalisation rurale, tandis que la partie française a présenté l'organisation de l'enseignement agricole en France qui forme près de 210 000 jeunes par an, de la 4ème au doctorat, à plus de 200 métiers du vivant.

Perspectives de collaboration en recherche et innovation agricole

Cette rencontre a permis de réaliser un état des lieux des écosystèmes de recherche et d'innovation agricole dans les deux pays. En matière de recherche agricole, l'accord d'association de la Corée du Sud à Horizon Europe devrait être officiellement signé au second semestre 2024, permettant à la Corée de participer pleinement au programme à partir de 2025 et de faciliter les collaborations entre chercheurs des deux pays. Des rapprochements sont en cours entre l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae) et la *Rural Development Administration* (RDA). En matière d'innovation agricole, pour répondre aux défis combinés du changement climatique, de la pénurie de main d'œuvre et de la diminution des surfaces agricoles cultivées, le ministère coréen en charge de l'agriculture table en particulier sur le développement du *smart farming* – de l'agriculture intelligente. Ce concept rejoint celui, proposé par l'Organisation de Coopération et de Développement

Economique (OCDE), de transformation numérique de l'agriculture. A ce titre, le ministère coréen a manifesté de l'intérêt pour le réseau de 215 start-ups françaises de l'AgriTech et de la FoodTech, avec lesquelles des collaborations franco-coréennes pourraient être envisagées à terme.

Embellies en matière d'accès au marché et maintien d'ouverture des marchés

Les représentants des deux ministères ont pu se réjouir de la résolution, en ce premier semestre 2024, de dossiers sanitaires emblématiques, avec la réouverture du marché coréen à la viande bovine française (qui s'était fermé au début des années 2000 à la suite de la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine) et l'ouverture du marché de l'Union européenne à la soupe Samgyetang coréenne. Cette réunion du comité de coopération agricole a permis d'acter et finaliser la réouverture effective du marché coréen à la viande bovine française issue d'animaux de moins de 30 mois : 7 premiers établissements français ont été agréés par les autorités coréennes à la suite d'un audit réalisé au mois d'avril, et les parties coréenne et française ont validé le modèle de certificat sanitaire qui accompagnera les marchandises. Par ailleurs, s'agissant de la filière porcine, les deux parties se sont accordées sur une révision du certificat sanitaire pour l'exportation de viande porcine française vers la Corée, prenant en compte les modalités d'accord de zonage relatif à la peste porcine africaine – de quoi permettre le maintien des exportations de viande porcine à partir de zones non touchées en cas d'apparition de la maladie en France.

Ces deux livrables constituent des avancées notoires pour l'accès au marché coréen. Mise à mal depuis de nombreuses années par l'embargo sur le bœuf, la relation sur les sujet sanitaires et phytosanitaires (SPS) est désormais très favorable, débarrassée de cet irritant majeur, et s'appuie par ailleurs sur des outils robustes (reconnaissance du zonage,

acceptation de la vaccination) pour le maintien des flux de la France vers la Corée.

Les échanges du comité de coopération agricole ont été complétés par une visite de terrain aux quarantaines animale et végétale de l'aéroport international d'Incheon, où les services coréens ont pu présenter notamment les modalités de contrôle renforcé sur les bagages des passagers, avec le recours à des chiens détecteurs et à des installations rayons X pour prévenir l'introduction de maladies animales ou végétales.

En marge du 4e comité de coopération agricole franco-coréen, des échanges complémentaires avec des représentants professionnels et avec la Délégation de l'Union européenne

En marge de la rencontre entre ministères, la délégation française a eu l'opportunité d'échanger, en présence de l'Ambassadeur, avec les représentants d'entreprises françaises présentes en Corée, d'importateurs de produits français, ainsi qu'avec les équipes locales de Business France et de Hopscotch Season. Ces échanges ont été l'occasion d'évoquer les opportunités et défis du marché coréen, notamment en lien avec la réouverture des marchés à la viande bovine française. Une rencontre a également été organisée avec la Délégation de l'Union européenne à Séoul, afin de faire un partage d'informations et d'ainsi favoriser une action française coordonnée avec celle menée à l'échelon européen.

Crédit photo de tête : Sejong CITY x CITY Catalogue BETA

Contact : Anne-Laure ROY, chargée de mission Asie – Bureau des relations européennes et de la coopération internationale – DGER (MASA), anne-laure.roy@agriculture.gouv.fr